



**DÉLIBÉRATION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIERES**  
**Séance du 11 mai 2026**

Le onze mai deux mille vingt-six à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur DRONNEAU Jacques, Maire.

Date de convocation : 07/05/2026

Nombre de membres en exercice : 19 - Présents : 19 - Votants : 19 – Quorum : 10

Présents : M Jacques DRONNEAU, Maire, M Stéphane LEMOINE, Mme Hélène QUÉMÉRÉ, M Arnaud FRON, Mme Charlène MÉNARD, M Max BLANLOEIL, les adjoints au maire, Mme Laurel LAURENT, M Olivier CRÉMET, M François BONNET, Mme Emmanuelle RETIÈRE, M Frédéric RAMBAUD, M Sébastien BERTRAND, M Jean-Charles ANTIER, Mme Magalie LYSANIUK, Mme Laure PICARD-PHILIPPON, M Aurélien COUTEAU, Mme Edwige GROSS-MORAT, Mme Sophie LATOUR, Mme Anne-Cécile MERIAU

Absents excusés :

Secrétaire de séance : M Max BLANLOEIL

**2026-05-11-004 Désignation des représentants auprès des instances communales et organismes extérieurs**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article 2121-33 et l'article 2121-21 du code général des collectivités ;

**Vu** l'article L411-1 du code de l'éducation concernant le conseil d'école ;

**Considérant** que pour faire suite à l'installation des nouveaux conseillers, il y a lieu de désigner les membres qui siégeront au sein des instances communales et organismes extérieurs ;

**Considérant** les statuts respectifs des différentes instances en question ;

**Considérant** qu'il est important que la commune soit représentée dans les instances communales ;

Il est proposé au conseil municipal de valider la désignation des membres par structure regroupée dans le tableau ci-dessous :

Instances Communales	Membres Titulaires	Membres suppléants
Office des Associations	Laure PICARD-PHILIPPON, Jean Charles ANTIER, François BONNET	
TE44	Olivier CREMET	Aurélien COUTEAU
Mission locale du Vignoble Nantes	Hélène QUEMERE	Anne-Cécile MERIAU
CLIC Vallée de Clisson Sèvre et Maine	Charlène MENARD	Sébastien BERTRAND
Maison de retraite "le Bon Vieux Temps"	Laure PICARD-PHILIPPON	
Conseil d'école de l'école des 3 moulins	Hélène QUEMERE, Jacques DRONNEAU	
OGEC école St Joseph	Hélène QUEMERE	



En application de l'article L2121-21 du CGCT, les membres sont en principe désignés par vote à bulletin secret mais le conseil municipal peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations ou aux présentations.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

- le recours au vote à main levée pour la désignation des membres des commissions municipales
- la désignation des membres par instances communales comme présentées ci-dessus.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

Registre certifié conforme,

La secrétaire de séance  
M Max BLANLOEIL



Le Maire  
Jacques DRONNEAU